

# Conseiller en Économie Sociale Familiale

Arrêté d'agrément du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes 2025-04-00263 du 12.06.2025

## DIPLOME

### Diplôme d'État de niveau 6

Grade LICENCE d'après la nomenclature européenne

## LIEU DE LA FORMATION

Campus Don Bosco Lyon, Pôle Social Lyon 5<sup>ème</sup>

## DURÉE DE LA FORMATION\*

10 mois (dont formation pratique)

## PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale,

**OU** Bénéficier d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

- Accès à un outil numérique de travail et à une connexion internet.

## INFOS & INSCRIPTION

### Don Bosco Lyon Pôle Social

<https://www.donboscolyon.org/>

Calendriers, programme, modalités de financement, dossier de candidature, règlement d'admission, ...

## CONTACTS

### CONSEIL - ORIENTATION

Renseignements sur les modes de financement et accompagnement à la recherche d'emploi  
Véronique DUCROQ - 06.27.21.80.15  
[conseillere.formations@donboscolyon.org](mailto:conseillere.formations@donboscolyon.org)

### ASSISTANTE DE FORMATION CESF

Renseignements sur l'admission – l'inscription  
Patricia DAMIEN - 04.78.33.94.41  
[ass.filiere-eje.cesf@donboscolyon.org](mailto:ass.filiere-eje.cesf@donboscolyon.org)

## LE MÉTIER

Le conseiller en économie sociale familiale est un professionnel du **travail social**. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles.

Il accompagne dans une **démarche éducative et sociale** des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la **vie quotidienne**. Il intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de la personne et du groupe.

## LES APTITUDES

Le conseiller en économie sociale familiale favorise **l'instauration d'une relation** à la personne en adoptant une **posture d'accueil et d'écoute**. Il questionne son intervention dans une **démarche réflexive** et s'inscrit dans une **analyse partagée** de sa pratique professionnelle.

Le conseiller en économie sociale familiale peut animer des groupes ou coordonner des actions. Il collabore avec des **équipes pluridisciplinaires ou pluriprofessionnelles**. Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large **réseau de partenaires** et dans des **dynamiques de développement social local** lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux de territoires, à partir du champ qui les concerne. Le conseiller en économie sociale familiale est en veille et développe une **expertise sur les évolutions** du secteur dans lequel il intervient.

## LES FONCTIONS DU CESF

Le rôle du conseiller en économie sociale familiale consiste à :

- Favoriser la promotion des personnes dans leur environnement en contribuant au **développement du lien social et familial**, à la **lutte contre l'isolement**, à l'**inclusion sociale**, à l'**insertion professionnelle**, à l'**autonomie des personnes accompagnées** et l'**exercice de la citoyenneté** ;

## Association Don Bosco Lyon

Lycées & Pôle santé : 12-24 montée Saint-Laurent - 69005 Lyon / SIRET : 779 883 453 00010

Pôle social : 123 montée de Choulans - 69005 Lyon / SIRET : 779 883 453 00028

[accueil@donboscolyon.org](mailto:accueil@donboscolyon.org) - 04 72 41 14 54 - [www.donboscolyon.org](http://www.donboscolyon.org)

Depuis juillet 2025, l'Institut Saint-Laurent est devenu le pôle social du campus Don Bosco Lyon

## VOIES D'ACCÈS

### EN FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation, transition professionnelle, contrat pro A.

### PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



## RÉPARTITION DES HEURES\*

### Formation sur 10 mois

540 heures de formation théorique  
560 heures de formation pratique réparties en 16 semaines

## ADMISSION

Dossier de candidature en ligne puis **entretien** oral d'admission auprès d'un jury.

## TEXTES DE RÉFÉRENCE

Formation réglementée par :

- Le décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;
- L'arrêté du 22 août 2018 modifié relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale et ses annexes définissant les référentiels (professionnel, certification, formation) ;
- L'arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social ;
- L'arrêté du 9 août 2022 portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat d'assistant de service social, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants, au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé et au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale
- L'arrêté du 23 mai 2023 portant modification des arrêtés du 22 août 2018

- Créer les conditions de **participation** et de **mobilisation** des personnes à toutes les étapes de l'accompagnement social dans une dynamique de **co-construction** ;
- Transmettre des **savoirs et des savoir-faire** relatifs à la vie quotidienne ;
- Favoriser **la valorisation et /ou l'appropriation** de compétences par les personnes, les familles et les groupes.
- Elaborer des **préconisations** et mettre en œuvre des **actions de conseil, d'information, d'animation, de formation** avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation.
- Informier les personnes sur leurs droits**, les dispositifs d'aide sociale et les démarches administratives à engager pour bénéficier des prestations de protection sociale (santé, retraite, famille, chômage, logement, pauvreté).

Dans sa pratique, le conseiller en économie sociale familiale doit :

- Accueillir** la personne et établir la relation à l'autre,
- Elaborer un **diagnostic social partagé** de la situation avec la personne et mettre en place un plan d'action partagé,
- Assurer **le suivi et l'évaluation du plan d'action**,
- Mobiliser les **ressources de la personne** et de son environnement ainsi que les **partenaires et les dispositifs** adaptés à la situation de la personne,
- Assurer un **encadrement technique** d'activités

## LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme s'articule autour de 4 Domaines de Compétences et 8 Blocs de Compétences.

### **DC 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne** (140h)

**BC1** Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne

**BC2** Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne

### **DC 2 : Intervention sociale** (250h)

**BC3** Conduite de l'intervention sociale auprès des publics

**BC4** Accompagnement éducatif budgétaire

### **DC3 : Communication professionnelle en travail social.** (60h)

**BC5** Expression et communication écrite et orale

**BC6** Communication professionnelle en travail social

### **DC4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux** (90h)

**BC7** Connaissance et analyse des contextes institutionnels

**BC8** Mobilisation des acteurs et des partenaires

Ces quatre Domaines de Formation sont traversés par une Unité de Formation « Initiation à la méthode de recherche ».

La durée obligatoire de la formation pratique est de 16 semaines (560 heures) sous la forme de deux stages. La formation pratique est effectuée auprès d'un référent professionnel conseiller en économie sociale familiale.

## Association Don Bosco Lyon

Lycées & Pôle santé : 12-24 montée Saint-Laurent - 69005 Lyon / SIRET : 779 883 453 00010

Pôle social : 123 montée de Choulans - 69005 Lyon / SIRET : 779 883 453 00028

accueil@donboscolyon.org - 04 72 41 14 54 - www.donboscolyon.org

Depuis juillet 2025, l'Institut Saint-Laurent est devenu le pôle social du campus Don Bosco Lyon